

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1910)**

Heft 19

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

haute paroi rocheuse, offre quelque danger. Il peut y être très facilement remédié en exploitant le roc du côté intérieur de la courbe.

Ajoutons, pour terminer, que le service de l'entretien a, depuis quelques années, aménagé tous les lacets et bon nombre de coudes un peu brusques en « virages relevés ». En outre, on a profité, aux mêmes endroits, de la large emprise abornée (12 m. au minimum) pour donner à la chaussée une surlageur aussi forte que possible. On a, de cette façon, réussi à faire de la section Trélex-St-Cergue une merveilleuse piste pour les innombrables automobiles qui l'utilisent pendant la belle saison particulièrement, où St-Cergue, station estivale florissante et qui se développe chaque année, semble de plus en plus attirer l'élément étranger par les grandes facilités d'accès qu'offre aux adeptes de l'automobile la belle route que nous venons de décrire sommairement.

Note sur le calcul du coup de bélier dans les conduites d'eau sous pression.

Par A. VAUCHER, ingénieur.

Il y a lieu d'intercaler entre la fin de l'article de M. Vaucher paru dans le N° 16, page 188 et le commencement de l'article paru dans le N° 18, page 205, les lignes ci-dessous. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous pardonner cette omission.

Réd.

Mouvement lent du vannage dans un temps T supérieur

$$\text{ou au plus égal à } \frac{2L}{a}.$$

La surpression ou la dépression passent par une valeur maximum au temps $\frac{2L}{a}$, mais pour la déterminer il est nécessaire ici de connaître la loi de variation d'ouverture:

Si nous admettons qu'elle soit linéaire, soit

$$K = \frac{V_0 + \frac{(V_i - V_0)t}{T}}{\sqrt{2gY_0}}$$

et que nous introduisons cette valeur de K dans l'équation générale (9) cette dernière devient:

$$Y - Y_0 = \frac{aV_0}{g} - \frac{a}{g} \left[V_0 + \frac{(V_i - V_0)t}{T} \right] \sqrt{\frac{Y}{Y_0}} \quad (13)$$

qui, après remplacement de $\sqrt{\frac{Y}{Y_0}}$ par l'expression indiquée plus haut, et résolue par rapport à $Y - Y_0$ devient:

$$Y - Y_0 = \frac{a}{gT} \left[\frac{(V_0 - V_i)t}{1 + \frac{a}{2gY_0} \left(V_0 + \frac{(V_i - V_0)t}{T} \right)} \right] \quad (13 \text{ bis})$$

qui est l'équation de la courbe de pression, du temps $t = 0$ à $t = \frac{2L}{a}$.

Si nous y introduisons la valeur $t = \frac{2L}{a}$ nous aurons pour la surpression maximum $Y_m - Y_0$, réciproquement pour la dépression maximum $Y_0 - Y_m$, la relation:

$$Y_m - Y_0 = \frac{2L(V_0 - V_i)}{gT} \cdot \left[\frac{1}{1 + \frac{aV_0}{2gY_0} + \frac{L(V_i - V_0)}{gTY_0}} \right] \quad (13 \text{ ter})$$

applicable aux ouvertures ou fermetures linéaires et lentes aussi bien partielles que totales et qui devient dans le cas de: *Fermeture totale* où $V_i = 0$:

$$Y_m - Y_0 = \frac{2LV_0}{gT} \left[\frac{Y_0}{Y_0 + \frac{aV_0}{2g} - \frac{LV_0}{gT}} \right] \quad (14)$$

ou approximativement:

$$\frac{2LV_0}{gT} \left\{ \frac{Y_0 + \frac{LV_0}{gT}}{Y_0 + \frac{aV_0}{2g}} \right\}$$

et pour *ouverture totale*, où $V_0 = 0$, la dépression sera:

$$\begin{aligned} Y_0 - Y_m &= \frac{2LV_i}{gT} \left[\frac{1}{1 + \frac{LV_i}{gTY_0}} \right] = \\ &= \frac{2LV_i}{gT} \left[\frac{Y_0}{Y_0 + \frac{LV_i}{gT}} \right]. \end{aligned} \quad (15)$$

Concours pour l'élaboration des plans d'un bâtiment d'école primaire à construire aux Planches-Montreux.

Rapport du jury (suite et fin¹).

Éliminés au 3^{me} tour:

N° 30 « Jaman ». — Disposition défectueuse des bâtiments sur le terrain, escalier compliqué, n'est pas placé en face de l'entrée, projet bien présenté, façades très soignées comme rendu.

N° 31 « Fatum ». — Classes normales de grandeur insuffisante, 9 m. au lieu de 10 m. Le décrochement du vestibule vers l'escalier gênerait la circulation, vestiaires de classes trop étroits, vestiaire salle gymnastique insuffisant. Le terrain réservé est mal situé.

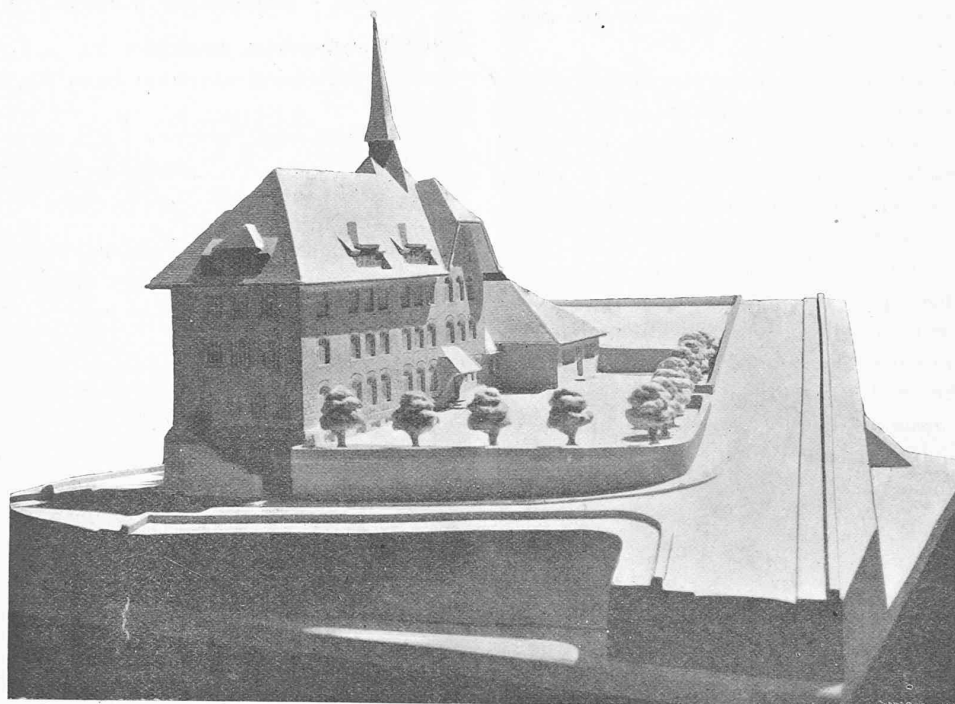
N° 33 « Ohé fanfans ». — Non conforme au programme, n'a pas ménagé de terrain pour constructions futures, escalier pas en face de l'entrée, autrement bon plan, façade agréable et bien étudiée.

N° 5 « Gabi ». — Escalier à deux paliers intermédiaires. La salle de gymnastique placée en long diminue le terrain réservé aux constructions futures. Le corridor conduisant à la salle de gymnastique est peu éclairé, le concierge éloigné de cette salle ne peut la surveiller suffisamment. Bonne façade.

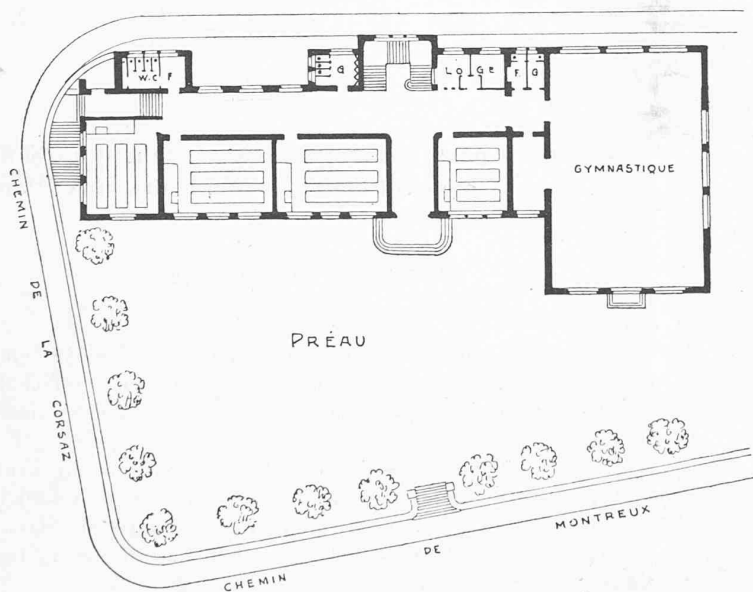
N° 17 « Cep ». — Bonne disposition de plan, mais le terrain réservé est mal situé. L'entrée principale et le concierge

¹ Voir N° du 25 septembre 1910, page 213.

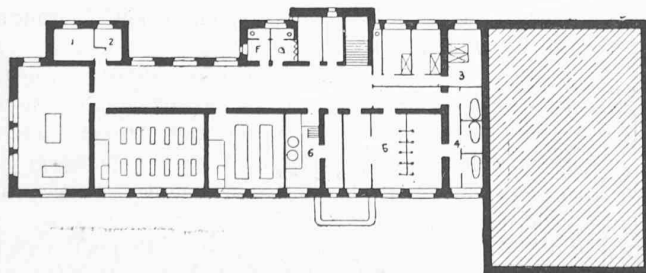
CONCOURS POUR UN BATIMENT D'ÉCOLE PRIMAIRE, AUX PLANCHES-MONTRÉUX



Maquette.



Plan du rez-de-chaussée.



Plan du sous-sol.

LÉGENDE : 1 = Buanderie. — 2 = Cellier. — 3 = Appartement du concierge.
4 = Bains. — 5 = Douches. — 6 = Chauffage central.

3^e prix : projet « Sur nos monts »,
de MM. Taillens et Dubois, architectes, à Lausanne.

auraient été mieux placés près de la salle de gymnastique. Il y a abus de tourelles dans les façades dont on ne peut faire l'éloge.

N^o 24 « Loupiot ». — Disposition déficiente des bâtiments sur le terrain. Le plan réservé est ménagé au sud au lieu de se trouver au nord. Bon plan, façades médiocres. La variante n'améliore pas le projet.

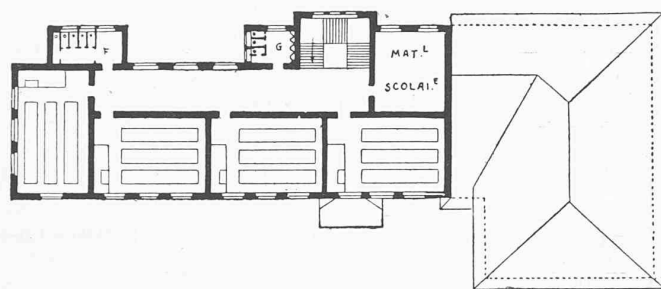
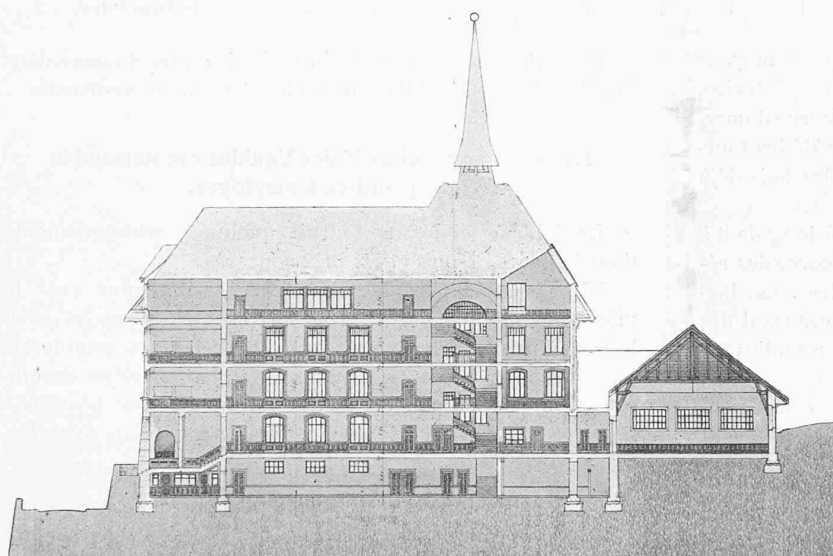
Reste pour le 4^{me} tour en examen 7 projets, savoir :

N^o 27 « Chillon ». — Plan bien orienté et d'une bonne distribution mais trop allongé, ne laissant pas suffisamment de terrain disponible. Salle de gymnastique éloignée de la surveillance du concierge. Façades peu intéressantes.

N^o 18 « Trait-Planches ». — Bon plan, ménageant un grand terrain au nord. Passage conduisant à la salle de gymnastique peu éclairé. Les façades laissent à désirer, surtout la façade principale.

N^o 34 « Regardons vers l'avenir ». — Beau plan d'école, travail considérable dénotant une grande habileté de l'auteur mais dépassant le but à atteindre. Vestibule d'entrée hors de proportion, cube trop élevé. Salle de gymnastique sous terrasse dans la partie du terrain réservé aux constructions futures. Les façades très étudiées devraient avoir un étage de plus de façon à pouvoir utiliser plus tard les combles pour les besoins de l'enseignement.

CONCOURS POUR UN BATIMENT D'ÉCOLE PRIMAIRE, AUX PLANCHES-MONTRÉUX

Plan du 1^{er} étage.

Coupe longitudinale.

3^e prix : projet « Sur nos monts », de MM. Taillens et Dubois, architectes, à Lausanne.

N° 6 « Clarté ». — Bonne disposition des bâtiments sur le terrain. Très bon plan, loge de concierge bien placée pour la surveillance. Salle des maîtres et commission de bonne dimension et donnant sur le préau. Logement de concierge spacieux et bien éclairé. Vestiaire de la gymnastique trop petit. Il sera facile en descendant les bâtiments de quelques mètres d'agrandir le terrain réservé. Projet très bien rendu et bien présenté, accompagné d'une fort jolie perspective.

Bonnes façades bien dans le caractère voulu.

N° 26 « Ecole ». — Très bonne disposition des bâtiments. Excellent plan laissant un grand terrain disponible et un grand préau. Logement du concierge très spacieux et bien placé. Grand vestiaire pour la gymnastique. Plans des différents étages très bien aménagés. L'escalier à deux paliers intermédiaires est discutable. La salle des douches au sous-sol n'est pas assez grande et sa distribution devra être remaniée. Bonnes façades, simples, d'un bon caractère, bien appropriées au pays.

Face de la salle de gymnastique très réussie.

La porte d'entrée et le campanile pourraient être mieux traités. Cube modéré, projet très soigné comme étude et rendu.

N° 21 « Sur nos monts ». — Très bon plan ménageant un grand terrain pour constructions futures, salle de dessin aux combles grande et très bien orientée. Même observation que ci-dessus pour l'escalier avec deux paliers intermédiaires.

Corridor peu éclairé près de la salle de gymnastique. Logement du concierge en partie en sous-sol et au nord.

Excellentes façades très étudiées et bien dans le caractère voulu. Un des rares projets donnant une bonne façade N.-O. sur la route de la Corsaz.

Projet très bien présenté, accompagné d'une jolie maquette, rendu très soigné.

N° 25 « Marmousets ». — Bonne disposition de bâtiments sur le terrain, bon plan, cube des constructions très réduit.

La salle de gymnastique pourrait très bien se placer dans le sens opposé de façon à augmenter encore la surface du terrain disponible et la face de la salle y gagnerait aussi comme aspect. Les vestiaires de corridors sont insuffisants au premier étage et au deuxième. Loge et appartement de concierge bien placés. Jolie façade bien représentée. Le cartouche du pignon pourrait être avantageusement remplacé par une horloge.

Après ce 4^{me} tour et un échange de vues au sujet du classement des projets basé sur la critique ci-dessus, le jury, à l'unanimité, est d'accord pour décerner :

Un premier prix au projet « Ecole ».

Un deuxième prix au projet « Clarté ».

Un troisième prix au projet « Sur nos Monts ».

Un quatrième prix au projet « Marmousets ».

Le jury passe ensuite à l'ouverture des plis :

« Ecole », 1^{er} prix, Fr. 1700, a pour auteur M. Ch. Thévenaz, architecte, à Lausanne.

sanne.

« Clarté », 2^e prix, Fr. 1400, a pour auteurs MM. Rochat et Huguenin, architectes, à Montreux.

« Sur nos Monts », 3^e prix, Fr. 1200, a pour auteurs MM. Taillens et Dubois, architectes, à Lausanne.

« Marmousets », 4^e prix, Fr. 700, a pour auteur M. Taillens, architecte, à Chailly sur Lausanne.

Montreux, le 20 juin 1910.

L^s MAILLARD, apch. BEZENCENET. BRON.

Préservation des bois façonnés contre les attaques des insectes et des champignons parasitaires par l'emploi du carbolineum avenarius et du microsol.

Par M. MOREILLON,
inspecteur forestier, à Montcherand.

(Suite et fin¹).

II. Protection contre les insectes.

Dans ce chapitre nous verrons aussi très rapidement quels sont les principaux insectes qui se nourrissent aux dépens de

¹ Voir N° du 25 septembre 1910, page 211.